

# TERRITOIRE DU BLAISOIS (41)

## ELABORATION DU VOLET ENVIRONNEMENTAL DU PADD DU SCOT ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Maîtrise d'ouvrage :  
Syndicat Intercommunal de  
l'Agglomération Blaisoise

Maîtrise d'oeuvre : **EVEN Conseil**

Prix : 18 800 € HT

Contact : /

Année : 2013 - En cours

### Descriptif de l'étude

Le SCoT du Blaisois a été approuvé le 27 juin 2006 et s'applique à 63 communes. Ses limites au regard de la loi portant Engagement National pour l'Environnement a amené les élus à se poser la question de l'efficacité de leur document de planification. La mission consiste à assister le SIAB dans l'écriture de son projet politique pour l'avenir du territoire et dans son évaluation environnementale.

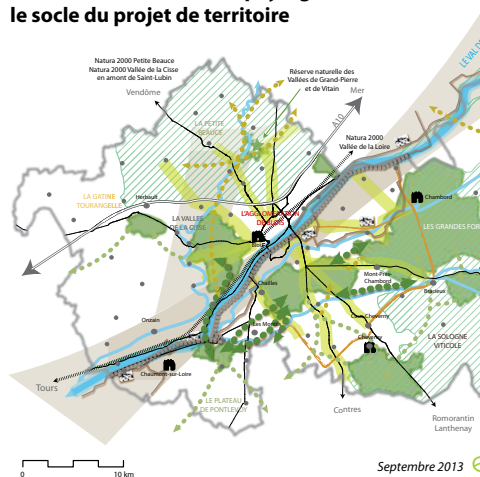
Le Blaisois occupe une position centrale au sein de l'aire ligérienne. Il offre un cadre de vie privilégié à ses habitants grâce à la présence d'un patrimoine culturel et naturel d'exception qui en font un territoire à forte vocation touristique. La ville de Blois, forte de patrimoine et d'histoire rayonne dans l'ensemble du territoire et offre un potentiel important en matière de développement culturel, de loisirs, de santé et de services.

Le Blaisois doit également sa particularité à la présence de nombreux espaces naturels remarquables qui sont autant d'atouts potentiels au service de l'attractivité du territoire et sont les garants de la qualité du cadre de vie, au-delà de leur fonction de réservoirs écologiques.

Cette qualité paysagère qui participe à l'image du territoire du SCoT est cependant mise à mal par un étalement urbain important localisé principalement au sud de l'agglomération. Il en résulte une déprise agricole qui ne cesse d'augmenter et une menace de banalisation des paysages de coteaux notamment, mais également des entrées de village.

La révision du SCoT doit permettre de proposer un modèle urbain ambitieux, au service du rayonnement du territoire mais qui intègre les enjeux environnementaux en tant que moteurs du projet.

### Axe 1 : Faire de l'identité paysagère du Blaisois, le socle du projet de territoire



### Missions

Du fait de l'importance du paysage dans ce territoire d'exception du Val de Loire, la révision du PADD nécessite la mise en œuvre d'une véritable évaluation environnementale et paysagère itérative, tout au long de la procédure : proposition de scénarios, concertation, identification des grandes orientations de projet, ...

Ainsi, sont proposés des outils de modélisation des impacts des scénarios proposés sur l'environnement et le paysage. En outre, a été fait le choix de s'appuyer sur l'armature paysagère existante et la préservation de la Trame Verte et Bleue en tant que condition sine qua non au développement urbain. Cette mission a été largement nourrie de la concertation puisqu'un grand séminaire a permis aux décideurs locaux de se positionner sur l'avenir de leur territoire, et que de nombreuses réunions